

**DEMANDE D'AUTORISATION DE MONTER EN COURSES EN QUALITE DE JOCKEY
COURSES PLATES ET A OBSTACLES POUR L'ANNEE 2026**

Informations personnelles (obligatoires) :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Email :
 Situation de famille : Célibataire – Marié(e) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) de famille / Nb d'enfants :
 N° de Sécurité Sociale complet : Caisse départementale de M.S.A. dont vous dépendez :
 Personne à contacter en cas d'accident : Téléphone :

Situation professionnelle : Je déclare ☐ être jockey indépendant ☐ être salarié(e) chez un entraîneur ☐ être entraîneur

Employeur :

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

*Joindre une copie du dernier bulletin de salaire, justifiant de l'affiliation au régime des Assurances Sociales Agricoles.
Tout changement d'adresse et/ou d'employeur devra être signalé dans les 48 heures au Service des Licences.*

Performances à L'ETRANGER en 2025 :	Courses	Victoires	Places
➤ En plat :			
➤ En obstacles :			

Je déclare sur l'honneur ne pas être propriétaire, en totalité ou en partie, et n'avoir sous quelque forme que ce soit aucun intérêt dans l'exploitation des chevaux de courses. Je m'engage à n'acquérir aucune part d'intérêt ou de propriété de chevaux de courses pendant la période de validité de mon autorisation de monter en qualité de jockey (un jockey, sauf lorsqu'il est entraîneur, ne peut pas être propriétaire, ni en totalité, ni en partie). Je déclare me soumettre, sans réserve, aux dispositions du Code des Courses au Galop, ainsi qu'aux dispositions du Code en vigueur dans le pays où je monterai.

Je déclare être muni(e) d'un casque de protection et d'un gilet de protection conformes aux normes européennes en bon état d'entretien, que je m'engage à porter à l'exclusion de tout autre modèle à l'occasion de chacune des courses publiques dans lesquelles je suis appelé à monter.

Je m'engage, en outre, à présenter sur toute demande : mon certificat de non contre-indication à la monte en course et le titre constatant la validité de mon autorisation de monter en courses, au cours de mes déplacements tant en France qu'à l'étranger, et à me soumettre sur les hippodromes à tout contrôle médical, à tout prélèvement biologique et à tout contrôle du taux d'alcool dans l'air expiré qui serait demandé par les Commissaires des Courses ou par les Commissaires de France Galop.

Je suis informé(e) que les renseignements médicaux me concernant figurent dans mon dossier médical informatisé exclusivement consultable par les médecins agréés. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « informatique et libertés », je dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données me concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé par courrier à l'adresse suivante : FRANCE GALOP - Service des Licences – 15 Boulevard de Douaumont 75017 PARIS.

J'atteste sur l'honneur avoir souscrit une assurance professionnelle me couvrant individuellement et couvrant ma responsabilité civile pour tout risque d'accident survenant à l'entraînement ou en course. Au cas où cette assurance ne répondrait pas aux risques ci-dessus ou ne pourrait pas être mise en jeu, je reconnais en assumer l'entière responsabilité.

En outre, j'ai connaissance de l'interdiction qui m'est faite à l'occasion d'une course publique d'engager directement ou par personne interposée des mises sur des paris reposant sur cette épreuve.

Je m'engage à ne pas présenter de compte débiteur durant la détention de mon autorisation de monter en courses en qualité de jockey.

Les frais administratifs, soit 36,00 € TTC (sous réserve de modification tarifaire), sont réglés par le débit de mon compte France Galop.

Je choisis l'assurance fournie par l'Association des Jockeys :
☐ J'autorise le débit de mon compte France Galop

☐ La cotisation d'assurance est réglée par chèque ou par virement

J'ai une assurance personnelle :

☐ Je joins à ma demande une attestation d'assurance professionnelle en responsabilité civile contre tout risque d'accident à l'entraînement ou en courses publiques, et une garantie individuelle accidents pour la monte en courses.

Fait à Le

SIGNATURE :